

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 31 OCTOBRE

Demain vendredi 1<sup>er</sup> novembre, fête de la Toussaint, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

## LE PARTI CATHOLIQUE

Sous ce titre, l'Anjou a publié en tête de ses colonnes l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire :

A l'appui de sa thèse sur la formation d'un « parti catholique », l'Univers reproduit un article de l'Espérance de Nancy, qu'il appelle remarquable ; et à juste titre, car rien ne saurait mieux montrer à quoi se réduirait en définitive ce nouveau parti.

« La seconde observation des hésitants, dit la feuille de Nancy, est plus grave : c'est celle que nous avons rappelée nous-mêmes, et qui revient à ceci : Dans un pays divisé comme le nôtre, en quatre ou cinq partis, dont trois au moins renferment des catholiques, un parti catholique peut-il surgir, vivre et durer ? »

Il ne le peut qu'en acceptant sans réserve et sans arrière-pensée la forme existante du gouvernement — la forme, et non pas les hommes. »

Notre distingué confrère pose très bien la question. C'est, en effet, à cette condition-là seulement qu'il pourrait se former un « parti catholique ». Mais alors, nous nous permettrons de demander à l'Univers et à l'Espérance de Nancy de quels éléments ils entendent composer ce parti.

Si, pour y entrer, il faut « accepter sans réserve et sans arrière-pensée la forme existante du gouvernement », c'est-à-dire la forme républicaine, il est évident que tous les royalistes vont se trouver exclus. Car on ne fera pas à leur loyauté l'injure de les supposer capables d'une si grosse défection. Or, c'est un fait indéniable, qu'il n'y a pas, dans nos départements, de catholiques plus zélés que les royalistes ; que c'est parmi eux que nos associations et nos œuvres catholiques recrutent leurs chefs et leurs membres les plus actifs. Voilà donc un « parti catholique », dont ce serait l'essence de ne pouvoir s'ouvrir aux hommes les plus dévoués à l'Église, à moins d'apostasie politique ! On nous permettra de trouver tout cela à tout le moins fort étrange.

Il y a plus. Du moment que, suivant les expressions de l'Espérance de Nancy, si fort remarquée par l'Univers, le « parti catholique » ne peut surgir qu'en acceptant sans réserve et sans arrière-pensée la forme républicaine, il est clair que, à leur tour, les partisans sincères et convaincus de l'Empire ne sauraient y trouver de place. Or, il y aurait injustice à méconnaître que, parmi eux, il s'en trouve qui marchent au premier rang dans nos œuvres et dans nos associations catholiques. Les voilà donc, eux aussi, en dehors du parti catholique, à moins qu'ils ne fassent plus de réserve sur la forme existante du gouvernement, et qu'ils renoncent à toute pensée de retour vers les constitutions impériales.

Mais, s'il en est ainsi, que vous restera-t-il pour former ce que vous voulez appeler le « parti catholique » ? Des boulangistes — s'il en

existe encore — et des républicains. Or ce n'est un mystère pour personne que la note catholique n'est pas précisément ce qui domine ni chez les uns ni chez les autres. Vous y ajouterez les sceptiques et les indifférents en matière politique : fort bien. Mais, franchement, sont-ce là des éléments suffisants pour permettre à un groupe d'hommes quelconque de s'intituler « Ligue », ou « Union » ou « Parti catholique » ? Les évêques, qui sont les vrais chefs de l'union catholique, pourront-ils admettre qu'on forme dans leurs diocèses de petites églises, de petites chapelles, d'où l'on écarte par avance tous ceux qui « n'accepteraient pas sans réserve et sans arrière-pensée la forme existante du gouvernement » ? C'est-à-dire, si les mots ont encore un sens, tous ceux qui n'auraient pas adhéré à la République !

Tout cela est très grave ; et nous marchons véritablement de surprise en surprise. On avait commencé par dire — ce qui était déjà bien fort — que « le gouvernement importe peu ; que les formes de gouvernement sont choses indifférentes » (journal la Croix du 10 octobre). Aujourd'hui l'on fait un pas de plus, en sens inverse ; et l'on déclare que, sous peine de ne pouvoir entrer dans le futur « parti catholique », il faut accepter sans réserve et sans arrière-pensée une forme de gouvernement particulière et déterminée, la plus récente et la plus contestable de toutes, la forme républicaine. En d'autres termes, ce que l'on se propose de créer, c'est un parti catholique républicain ; car, nous dit-on, c'est seulement à la condition d'adhérer à la République, que ce parti pourra « surgir, vivre et durer ! »

Nous voudrions pouvoir nous tromper dans l'interprétation de la pensée de nos confrères, bien que nous n'ayons fait que reproduire la propre formule de l'Espérance de Nancy citée avec éloge par l'Univers. Quoi qu'il en soit, il nous sera bien permis de constater que, jusqu'ici, le plus clair résultat de cette prétendue « organisation des forces catholiques » a été de jeter la division parmi les feuilles les plus dévouées à la cause de la religion et de l'Église ; et cela, dans un moment où, au lieu de lancer des programmes plus ou moins contestables et contestés, nous aurions si grand besoin de nous unir en vue des luttes qui se préparent. A notre humble avis, il serait temps d'en finir avec une campagne qui ne saurait aboutir qu'à l'impuissance et à la discorde.

Notre pensée se résume tout entière en ceci : La défense des intérêts religieux doit servir de lien et de trait d'union entre tous les conservateurs. C'est ce que nous avons vu se produire jusqu'ici fort heureusement, au Parlement comme dans le pays. Au contraire, la formation d'un « parti catholique » spécial, en rétrécissant la base de cette action défensive, ne ferait qu'amener la division là où règnent en ce moment l'accord et l'unité de vues.

## PARLONS D'APAISEMENT

Oui, parlons-en.

Cela avait commencé au lendemain des élections par des cris de rage.

Cela continue par des menaces folles.

Lisez les journaux républicains, et vous verrez comment les députés de la gauche entendent l'apaisement.

On sait que tous ces journaux ont au moins deux ou trois membres du Parlement dans leur rédaction.

La République française réclame une loi pour qu'il soit défendu aux écrivains et aux orateurs de dénoncer au public les agissements coupables des républicains.

Toutes les feuilles opportunistes emboîtent le pas.

Quant aux concessions réclamées par la Droite : liberté de conscience, justice administrative, trêve dans la persécution... que disent les mêmes journaux ? Ils répondent tous en répétant le mot de M. Joseph Reinach :

— « C'est trop cher ! »

Ainsi donc, à la veille de la rentrée, il est décidé que les opportunistes ne feront aucune concession aux conservateurs.

Et non seulement la guerre va recommencer contre la Droite et ses électeurs, mais les républicains du centre gauche seront aussi excommuniés.

Quant aux boulangistes, il n'y a qu'un mot d'ordre contre eux : l'invalidation.

Mais vous vous imaginez peut-être que l'accord va se faire au moins entre les radicaux et les opportunistes.

Comme vous vous tromperiez !

D'abord il y a déjà dans le camp de l'opportunisme des divisions.

Tout un groupe de ce parti, estimant que le cabinet actuel a joui assez longtemps du pouvoir, réclame perfidement une crise ministérielle.

Tel journal persiste à annoncer la retraite de M. Tirard, et tel autre exige qu'on remplace l'amiral Krantz qui prétend, au Tonkin, subordonner les fonctionnaires civils aux militaires.

Dans les feuilles radicales on crie encore plus fort.

— Comment ! on abandonnerait le programme inauguré par MM. Goblet et Floquet ! Comment ! on s'abuserait au point de croire que les radicaux voteront pour le gouvernement si le gouvernement ne s'incline pas, de même que ses prédécesseurs, devant le programme radical !

C'est à mourir de rire !

Les radicaux sont une force, et ils le prouveront.

Ajoutez à cela les gémissements plaintifs du Journal des Débats qui pleure de voir que cette majorité est unanime à conspuer le programme relativement sage de M. Léon Say, et vous pouvez vous représenter d'avance le spectacle que le Palais-Bourbon va nous offrir.

Jamais, depuis que les républicains ont inauguré le système des groupes, on n'aura vu une pareille pétouidière !

## Que se passe-t-il ?

Il est impossible de ne pas insister sur l'étrange silence que le gouvernement garde sur la situation au Tonkin. Un journal ministériel, Paris, a publié lundi soir un article auquel la

personnalité de son auteur, M. Ranc, donne une autorité particulière. M. Ranc s'efforce d'établir qu'il est à la fois inopportun et inutile de diriger des expéditions au-delà du delta du fleuve Rouge. On se demande si cet article n'a pas pour but de préparer l'opinion à quelque nouvelle grave. Nous constatons que le journal de M. Andrieux, la Petite République française, dit avoir reçu de bonne source la nouvelle que nos soldats, débordés sans doute par des forces supérieures, étaient obligés partout de battre en retraite et que l'occupation unique du delta s'opposait moins par goût que par nécessité.

Nous ne savons si ces informations sont exactes. Il suffit qu'elles ne soient pas l'objet d'un démenti officiel, pour qu'on soit disposé à croire à leur authenticité. Il est inadmissible que le gouvernement qui doit savoir à quoi s'en tenir s'obstine à garder un silence qui permet toutes les hypothèses et est propre surtout à faire concevoir une idée exagérée de la situation réelle. Nous n'avons jamais attendu rien de bon du Tonkin. A quoi sert-il d'ailleurs d'essayer de dissimuler une vérité qui va éclater d'ici à quelques heures, lorsqu'arrivera le paquebot anglais qu'une cause encore inconnue a mis cette fois en retard sur la malle française qu'il devance d'ordinaire. Si la Chambre était réunie, ce serait le devoir des députés de réclamer des éclaircissements.

En leur absence, c'est à la presse qu'il appartient d'élever la voix. Elle n'hésitera pas à le faire jusqu'à ce que satisfaction lui soit donnée.

E. B.

Voici, au sujet du Tonkin, les renseignements que donne la République française :

« Ce qui se passe ? Nous allons le dire et nous tenons l'information de bonne source : il se passe ceci que la position est devenue lâbas intenable ; que nos troupes sont forcées de se replier de tous les côtés.

» Il se passe enfin ceci : que l'on évacue le Tonkin, ou du moins la plus grande partie du Tonkin ; qu'il ne s'agit plus d'un prétendu service de gendarmerie contre de prétendus pirates. On a affaire à une véritable insurrection, et les choses en sont à ce point que, nous le répétons, nos troupes sont en train d'évacuer l'immense région comprise entre les frontières de Chine et le Delta, et de se concentrer dans le Delta du fleuve Rouge. C'est la même situation qu'au lendemain de Lang-Son, alors que le général Brière de l'Isle télégraphiait : « J'espère tenir dans le Delta ».

» Nous en sommes exactement au même point : « On espère tenir dans le Delta ». Mais, ailleurs, on doit y renoncer. C'est-à-dire que la situation au Tonkin est aussi compromise qu'elle l'a jamais été, et qu'avant peu on sera obligé d'en venir à de graves résolutions. »

## INTERPELLATION SUR LE TONKIN

On annonce qu'un certain nombre de députés se sont émus des nouvelles inquiétantes venues du Tonkin et ont résolu de prendre, dès la constitution de la Chambre, des mesures à cet égard. Ces députés voudraient ouvrir un

grand débat sur la question du Tonkin. Cette affaire sera portée à la tribune dans le plus bref délai possible sous forme d'interpellation adressée au cabinet Tirard. Le gouvernement serait mis en demeure de fournir, sur les faits signalés par les dépêches d'Extrême-Orient, les explications les plus précises. L'imprévu pourra donc déjouer les calculs des politiciens, dès la rentrée des Chambres.

## M. LAMBERT DE SAINTE-CROIX

« En dehors du parti monarchique, tous ceux qui savent apprécier la droiture des attitudes politiques, la fidélité au drapeau et le dévouement irréprochable à une cause, peuvent saluer la mémoire de l'homme qui vient de disparaître. » C'est en ces termes qu'un journal républicain, la *République française*, rend hommage à M. Lambert de Sainte-Croix. L'appréciation est courtoise, mais elle est surtout exacte, et il nous plaît de la citer parce qu'elle est caractéristique. A ce que disent de lui les hommes dont il a toujours combattu la politique, on peut deviner ce que pensent ses amis, et par là nous entendons tous ceux qui eurent l'honneur de l'approcher, tous ceux qui de près ou de loin suivirent cette carrière de haute loyauté et de délicat honneur.

Quelle fut, dans la direction du parti monarchique, la part de M. Lambert de Sainte-Croix, avec quelle ardeur de tous les instants, avec quel dévouement et quelle abnégation il se voua à cette tâche, nos amis ne l'ignorent pas. Ils savent aussi que l'inébranlable fermeté aux principes, qui ont été le guide et l'honneur de sa vie, n'altérait en rien, chez M. Lambert de Sainte-Croix, la courtoisie de ses rapports, charmant ceux même qui, officiellement ses adversaires, devenaient rapidement les amis de l'homme qui ne semblait se souvenir de leurs dissentiments que pour s'efforcer de les atténuer ou de les faire oublier à force de bonne grâce. Qui pourrait apprécier les services indirects qu'a rendu ainsi l'éminent homme politique à la cause qu'il défendait, sur d'autres terrains, avec un talent si élevé et un si inaltérable dévouement ?

On sait combien fut brillant son rôle dans la vie publique. Le spirituel et fin rédacteur du *Courrier du Dimanche* et du *Journal de Paris* sous l'Empire, devint, sous la République, à l'Assemblée Nationale d'abord, au Sénat ensuite, l'éloquent et infatigable défenseur des libertés publiques. Il avait une autorité particulière lorsqu'il traitait des questions de haute finance dont l'importance apparaît tous les jours plus grande. Et telle était sa réputation de savoir et de haute impartialité en ces matières spéciales que, le jour où la gauche triomphante abusa de sa force numérique pour exclure les conservateurs de toutes les grandes

commissions, elle fit cependant parfois fléchir son ostracisme pour notre éminent ami, à l'expérience et aux lumières duquel elle était secrètement heureuse de recourir.

La dernière fois que M. Lambert de Sainte-Croix prit la parole dans une assemblée politique, c'était à la Chambre des députés en 1885. Envoyé au Palais-Bourbon par le libre vote des électeurs des Landes, M. Lambert de Sainte-Croix ne se faisait pas illusion sur la résolution prise par les républicains de l'écarter du Parlement. Il dédaigna de défendre sa cause devant des adversaires résolus à ne reculer devant rien. C'est au pays qu'il s'adressa. Il lui signala les entreprises des républicains contre le suffrage universel, entreprises qu'il stigmatisa avec une éloquence à laquelle donnaient une force singulière et la haute honorabilité de l'homme qui prononçait ce réquisitoire et la grande autorité morale dont il jouissait auprès des hommes de tous les partis.

On sait que la majorité invalida les élections des Landes. Mais pour s'exercer depuis lors en dehors du Parlement, l'action de M. Lambert de Sainte-Croix ne fut pas moins efficace. Il fut dans la vie politique ce qu'il était dans le monde : l'homme à l'esprit fin et élevé, au cœur chaud et généreux, le libéral convaincu, le politique perspicace et le royaliste fidèle. Sa vie fut un exemple de droiture et de loyauté, son souvenir restera impérissable dans le cœur de tous les royalistes. ERNEST BAUDOUIN.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### UN MARIAGE

Avant-hier mardi a été célébré, dans l'église Saint-Pierre, à Doué-la-Fontaine, le mariage de M. Paul Fairé, avocat au barreau d'Angers, fils aîné de notre éminent député, avec M<sup>lle</sup> Turpault, fille du premier adjoint au maire de Doué.

Le mariage civil avait eu lieu la veille. Nous regrettons vivement de ne pas posséder le texte de l'allocution prononcée, dans cette circonstance, par l'honorable M. Bineau, maire de Doué. Elle est, nous a-t-on dit, exquise de délicatesse et de sentiments. Malheureusement l'écho seul en est venu jusqu'à nous.

Longtemps avant la cérémonie religieuse, l'église souriante, dans une gaieté de lumières et de fleurs, était déjà remplie par la foule des amis de l'une et l'autre famille.

Le barreau d'Angers avait tenu à honneur d'être représenté brillamment. MM. A. Beucher, bâtonnier de l'ordre, Lucas, Perrin, F. Couchot, Martin, Marcel Morry, ont pris place dans l'assistance. Parmi le cortège figuraient MM. Ph. Bellanger, doyen de l'ordre et ancien bâ-

tonnier. Affichard, ancien bâtonnier, Sémery, Raffier-Dufour, Mabier, Breton, etc...

Il nous est impossible d'énumérer les noms de tous ceux qui sont venus apporter aux jeunes mariés et à leurs familles le témoignage de leur affectueuse sympathie.

Notons au passage, dans le cortège et dans l'assistance : M. et M<sup>me</sup> Sicot, M<sup>lle</sup> Sicot, M. Joseph Fairé donnant le bras à M<sup>lle</sup> Billard, M. E. Berger, député de Saumur, M. Bineau, conseiller général et maire de Doué-la-Fontaine, MM. et M<sup>me</sup> Guionis, M<sup>me</sup> Lieutaud, M<sup>me</sup> Breton, M. et M<sup>me</sup> Billard, M<sup>lle</sup> Baillergeau, M. et M<sup>me</sup> Lemoine, M<sup>me</sup> Grignon, M<sup>lle</sup> Guionis, docteur Farge, M. Richou de Montclair, M. Thomas de la Breaudière, M. Joseph Bouillon, maire des Ponts-de-Cé et conseiller général, M. et M<sup>me</sup> Albert, M. et M<sup>me</sup> Coquebert de Neuville, M. et M<sup>me</sup> Abraham, M. Popin, M. F. Morry, rédacteur en chef du *Petit Courrier* et du *Drapeau Tricolore*, M. et M<sup>me</sup> Bourron, MM. Bongère, M. Bordeaux, M. Le Boucher, M<sup>lle</sup> Colomiati, le comte de Gautret, la très charmante M<sup>me</sup> Fernand Conchot, la vicomtesse de Toulgonet, dans une toilette tout à fait savoureuse : traîne de velours noir sur tablier de satin bleu pâle, rehaussé d'applications de broderies, fleurs et feuillages, couleurs naturelles, et de dentelles noires ; chapeau bleu pâle, chantilly noir, devant jais.

Les témoins de M. Paul Fairé étaient : son beau-frère, M. Sicot, et M. Ph. Bellanger ; ceux de M<sup>lle</sup> Turpault : MM. Guionis et Thomas de la Breaudière.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le vénérable curé-doyen de Saint-Pierre, assisté de son premier vicaire et de M. le curé de Notre-Dame d'Angers. Dans une allocution émue, M. le curé de Saint-Pierre a rappelé les exemples que les jeunes époux trouvaient dans leurs propres familles si justement honorées, exemples qu'il leur suffisait de suivre pour marcher dans la voie de la vérité et de la vie, et il a terminé par une allusion délicate, qui voilait un remerciement pour le présent magnifique dont M. Paul Fairé et sa fiancée avaient voulu orner, comme d'un souvenir pieux, l'église où se consacrait leur union.

Pendant la messe, M. Bagnoli a joué avec sa virtuosité ordinaire une *cavatine* de Raffi, pour violon et harmonium, le *Dernier Sonnet de la Vierge*, de Massenet, et une *Improvisation* en double corde, merveilleusement réussie.

M. Jolivet, baryton de beaucoup de talent, a chanté le *Sancta Maria*, de Faure, et l'*O Salutaris*, de Lefebure, et M. de Labry, hautboïste distingué, a exécuté d'une façon délicieuse une ravissante *Villanelle* de Flégier. M. Raffier-Dufour s'était fait un plaisir, et avait fait aux auditeurs le plaisir de tenir l'harmonium.

Puis, toute l'assistance s'est rendue à la sacristie saluer M. et M<sup>me</sup> Fairé, M. et M<sup>me</sup> Tur-

pault et leurs familles, et féliciter les nouveaux mariés. Félicitations bien cordiales et bien sincères, car si M<sup>lle</sup> Turpault a le droit d'être fière de s'unir à un homme de cœur et de talent, M. Paul Fairé est justement heureux d'épouser une jeune fille qui unit au charme de la jeunesse, la grâce de l'esprit et tous les dons d'une intelligence d'élite.

Après la cérémonie religieuse, un lunch de cent convives environ a réuni chez M. Turpault les amis intimes des deux familles.

Au dessert, M. le docteur Farge a porté un aimable toast dont nous sommes heureux de donner la primeur :

Quand nos aïeux au bon vieux temps  
Brassaient eux-mêmes la salade,  
De gais propos, de mots plaisants  
Entrecoupaient chaque rasade.

Ils disaient : Pour assaisonner  
La salade en vrai gastronome,  
Il faut être, sans raisonner,  
Avaré, prodigue, économiste.

Que le Ciel combiant notre cœur,  
De tout chagrin leur soit avaré,  
Économé d'amour... si rare  
Et grand prodigue de bonheur.

Nous adressons à notre ami Paul Fairé et à sa charmante femme les mêmes vœux que M. le docteur Farge, et s'ils sont exaucés, la vie ne leur donnera que du bonheur.

(Petit Courrier.)

### ÉCOLE DE SAINT-CYR

L'*Officiel*, fidèle à la tradition bureaucratique qui sait toujours faire payer en humiliations ses faveurs, publie une liste de 221 élèves de l'École spéciale militaire, auxquels des bourses, demi-bourses, trousseaux et demi-trousseaux sont accordés, en raison de l'insuffisance de fortune des parents.

### PÈLERINAGE DE SAUMUR A TOURS

Un train spécial de pèlerinage partira de Saumur le jeudi 14 novembre prochain, à 8 heures 30 du matin ; et conduira à Tours toutes les personnes désireuses de rendre hommage à saint Martin qui fut le grand apôtre de ces contrées. — On est prié de se faire inscrire sans retard.

### POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le service du transport des dépêches à pied de La Ménitrie à Gennes est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter aux bureaux de La Ménitrie, des Rosiers ou de Gennes, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir, jusqu'au 9 novembre.

### POUR REMPLIR LES ÉCOLES

On lit dans la *Vraie France*, de Lille :

« Aujourd'hui que l'on a épuisé tous les moyens, les médiocres, les mauvais et les pires,

## AVEU SUPRÊME

### III

Le soir du même jour, Norbert devait dîner chez le docteur Nevers. Mais il ne parut pas à l'heure accoutumée et Madeleine commençait à s'inquiéter quand un commissionnaire apporta une lettre par laquelle le jeune homme s'excusait de ne pouvoir répondre à l'invitation de M. Nevers. Il venait de recevoir un télégramme lui annonçant que sa mère était à toute extrémité et n'avait que le temps de griffonner ce billet, à la hâte, de faire sa valise et de prendre le train.

Cette nouvelle jeta comme un crêpe sur la gaieté d'ordinaire si communicative de Madeleine.

Elle ne mangea que du bout des dents, et c'est en vain que son père essaya de dissiper la tristesse qui s'était soudain emparée d'elle.

— Après tout, disait le docteur, ni toi ni moi ne connaissons M<sup>me</sup> Lestrangé. Le seul signe de vie qu'elle nous ait donné consisté

dans la lettre qu'elle m'a écrite pour me demander officiellement ta main. Depuis, nous n'en avons jamais entendu parler que par M. Lestrangé, qui, à vrai dire, semble adorer sa mère... Je comprends, parbleu, bien la douleur du pauvre garçon... Mais, depuis le temps que M<sup>me</sup> Lestrangé traîne et souffre, il a dû se faire à l'idée d'une séparation... Cet événement retardera votre mariage, sans doute. Que veux-tu ? Vous n'en mourrez ni l'un ni l'autre. Vous en serez quittes pour roucouler plus longtemps le duo des fiançailles, et c'est là une musique qu'on se rappelle toujours avec plaisir, plus tard... Plaignez-vous donc, jeunes tourtereaux qui êtes libres comme l'air, qui passez presque toutes vos journées ensemble !... Vraiment vous êtes bien malheureux et je suis un papa très sévère... N'est-ce pas, ma petite Mad ?...

Pour toute réponse, Madeleine vint s'asseoir sur les genoux du vieux docteur et l'embrassa.

M. Nevers continuait :

— Ah ! ce n'est pas ainsi que j'ai fait la cour à ta pauvre mère, je t'assure. J'habitais alors une petite ville du centre, nommée Montrichard. Ta grand-mère, qui était veuve

demeurait avec une de ses sœurs, une vieille fille sèche, montée en graine, raide comme un piquet, dans une grande maison humide, carrelée à tous les étages, où le jour pénétrait à peine à travers des vitres étroites et verdâtres que d'épais rideaux de mousseline garantissaient rigoureusement contre la curiosité indiscrette des voisins et des passants. Après m'avoir fait attendre pendant je ne sais combien de semaines le « oui » si impatientement désiré, on me permit enfin de franchir en qualité de « futur » le seuil de cette demeure peu hospitalière. Le programme inflexible de mes visites me fut aussitôt tracé par ma belle-mère en expectative. Je devais me présenter tous les deux jours, à huit heures du soir, et me retirer à dix. Le temps se passait à jouer au loto. On me plaçait en face de ma fiancée, dont on me permettait de baiser seulement les doigts en prenant congé. Deux paires d'yeux jaloux surveillaient attentivement les miens, et, s'il m'était échappé un mot trop sentimental, un regard trop tendre, un geste trop familier, sur-le-champ les deux dragons de vertu qui veillaient avec une sollicitude inquiète sur Caroline (c'était le nom de ta mère) m'eussent mis à la porte. Tu devines combien, dans de pa-

reilles conditions, il était facile à des financés de se communiquer leurs impressions, d'étudier réciproquement leur caractère, de se confier leurs goûts, leurs pensées, leurs projets... Et, dès que dix heures sonnaient à la pendule de Boule du salon, il fallait lever la séance. Pas une minute de répit. Si j'oubliais la consigne impitoyable, la vieille tante était prise aussitôt d'une quinte de toux qui avertissait sa sœur de mon inconvenance, et ma future belle-mère s'adressait à sa fille en ces termes, toujours les mêmes, stéréotypés : « Je crois que tu t'endors, Caroline. Il est temps de te reposer. » Je comprenais ce que cela voulait dire et je me levais aussitôt, tandis que Caroline jetait sur moi un regard timide dans lequel je lisais bien des choses, et que la vieille fille, plus raide que jamais dans sa ruche de dentelle empesée, serrait avec méthode les cartons et les boules numérotées...

Madeleine avait écouté distraitemment son père évoquant les souvenirs lointains de sa jeunesse. Le docteur prit dans ses mains les mains de la jeune fille : elles étaient glacées.

— Qu'as-tu, chérie ? demanda-t-il, soudainement inquiet. Te sens-tu malade ?

Madeleine laissa tomber sa tête sur l'épaule du docteur :

— Pardonnez-moi, père, je suis folle de vous faire du chagrin sans motif... Mais, je ne sais pourquoi, j'ai comme un pressentiment qu'un malheur nous menace... et j'ai peur !

(A suivre.)

MAXIME JULLET.

pour gagner quelques élèves aux écoles laïques, c'est aux balayeurs de rues qu'on s'en prend. L'un d'eux, qui envoyait ses deux enfants dans une école catholique de la rue de la Plaine, vient d'être appelé à la Mairie; et là, sans autre forme de procès, on lui a signifié d'avoir à retirer ses enfants des écoles catholiques et à les confier au patronat de l'administration, « sous la condition de perdre son travail. »

» Nous ne savions pas que les balayeurs de rues fussent des personnages tellement officiels, qu'ils rentrassent dans la catégorie de ceux qui doivent régler leurs actes sur les circulaires ministérielles. Nous ne savions pas qu'ils eussent à manifester une opinion sous peine d'être brusquement cassés aux gages.

» Pères de famille, vous que le choix d'une carrière pour vos fils préoccupe vivement, si vous souhaitez qu'ils demeurent libres de conscience et de volonté tout en gardant leur position, ne les poussez point à se faire balayeurs de rues. »

#### ÉCOLE NEUTRE JUGÉE EN ANGLETERRE

Les Anglais avaient essayé, il y a seize ans, de créer des écoles neutres, semblables aux écoles communales en France, où il est interdit d'enseigner la religion, de parler de ses dogmes.

Comme ils sont hommes de sens et très observateurs, ils se sont vite aperçus du mal que de telles écoles peuvent faire à un pays. Le gouvernement a institué une commission pour étudier cette grave question. Au rebours de ce qui se passe ordinairement en France, il y a appelé des hommes de tous les partis et même de toutes les conditions, des ouvriers aussi bien que des avocats et des pharmaciens.

Cette commission a tenu cent séances. Elle a déclaré, d'après tous les renseignements qu'elle a recueillis :

1° Que presque tous les parents veulent que l'instruction religieuse soit donnée à leurs enfants ;

2° Que l'enseignement donné le dimanche seulement n'est point suffisant pour former une conscience chrétienne ;

3° Que la meilleure condition pour former un honnête homme, un homme moral, c'est la connaissance de la religion enseignée par Jésus-Christ.

On lit dans le *Journal de Redon* :

« M. le Maire communique au Conseil la lettre de M. le général de la Hayrie demandant au ministère de la guerre le transfert à Redon des deux régiments de cavalerie de Dinan et la réponse de M. de Freycinet. Le ministre remercie la ville de Redon de l'offre qu'elle fait de contribuer pour une somme de 600,000 fr. dans la dépense de la construction de casernes

qui coûteraient au moins 3 millions. Une enquête a été faite, d'où il résulte que l'épidémie de Dinan tient non pas à l'insalubrité des casernes, mais à la mauvaise qualité des eaux en usage dans ces casernes. Des ordres ont été donnés pour que des eaux de qualité assurée soient employées à l'exclusion de toutes autres, et il y a lieu d'espérer que les maladies ne paraîtront pas et qu'on pourra éviter le déplacement onéreux des troupes de Dinan.

» Le Conseil, après ces lectures, insiste sur les avantages qu'offrirait le transport à Redon de la garnison de Dinan et porte à 1,200,000 fr. l'offre de 600,000 fr. qu'il avait faite précédemment pour sa part des frais d'installation »

#### COIFFEURS ET BARBIERS.

Dans sa dernière séance, le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a achevé la discussion des conclusions du rapport de M. le docteur Lancereaux sur les mesures à prendre contre la propagation des maladies contagieuses par les peignes, rasoirs et autres objets.

Le conseil a adopté les conclusions suivantes :

« Instruire les barbiers et les coiffeurs des dangers de contagion inhérents à la pratique de leur profession et de la responsabilité qui en résulte; leur demander d'engager chacun de leurs clients à se pourvoir, autant que possible, des objets qui doivent lui servir, et, d'autre part, inviter les coiffeurs à désinfecter après chaque opération, les objets communs. Les peignes et les brosses devraient être tous les jours lavés à l'eau de savon et nettoyés à l'aide d'une poudre de son. Les ciseaux et autres objets en acier seraient trempés dans l'eau bouillante ou désinfectés dans une solution d'acide phénique 5 0/0. »

Le conseil a ensuite émis le vœu que M. Lancereaux soit chargé de préparer une instruction spéciale, indiquant aux dentistes les mesures de désinfection auxquelles doivent être soumis les instruments dont ils se servent.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 octobre 1889.

Marché ferme au début, puis les réalisations réapparaissent : 3 0/0, 87.10; 4 1/2 0/0, 105.82.

Le Crédit Foncier se tient à 4,295. Les obligations foncières et communales ont conservé une attitude très satisfaisante.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'échange facilement à 854.25. Les actions de la Banque Nationale du Brésil se classent dans le portefeuille de l'épargne.

La Société Générale s'inscrit à 460. La Banque d'Escompte fait preuve de fermeté à 523.75. Le Crédit Lyonnais se négocie à 696; il ne reste plus rien des faux bruits lancés jadis par certains baissiers et démentis officiellement. La Société de Dépôts et Comptes courants est sans changement à 602.50.

Le Panama vaut 31. La hausse de l'Alpine est loin d'avoir dit son dernier mot, car ses affaires augmentent et, par suite, ses bénéfices.

Le Turc est soutenu à 17.45.

Les actions du Gaz de Madrid ont une bonne allure aux environs de 495. Les achats du comptant sont nombreux, encouragés par la perspective d'une augmentation progressive du dividende.

Obligations 5 0/0 des Chemins Argentins, 425; obligations des Chemins de Santa-Fé, 396. L'obligation des Chemins Economiques finit à 391.

INFORMATIONS FINANCIÈRES.— La Banque Froidont, 8, rue Drouot, à Paris, 14<sup>e</sup> année, n'accepte ni fonds ni valeurs en dépôt, elle exécute seulement les ordres de ses clients. Son journal la « Revue du Marché » est envoyé gratuitement sur demande.

#### Tous ont disparu !

Charnècles (Isère), le 26 mai 1889. — Depuis longtemps je souffrais de maux de reins, et après chaque repas j'avais des renvois brûlants, la digestion se faisait mal, ce qui m'occasionnait des étourdissements et des crampes d'estomac. Depuis que j'emploie les bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, tous ces maux ont disparu. (Sig. lég.) VICTOR BRIZARD.

#### GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 31 octobre

Le Grand Mogol, opéra-bonfête en 4 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de Ed. Audran.

Une Tasse de Thé, vaudeville en 1 acte, de MM. Nutter et Derley.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 26 Octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Les fêtes d'Anvers-Paris au Palais de l'Industrie; La galerie Desaix; La statue de J.-B. Dumas. — Une Orpheline, nouvelle par Gustave Claudin. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Monde financier. — Récréations de la famille. — Bibliographie. — Rébus.

GRAVURES : La fête de Paris-Anvers au Palais de l'Industrie. — Exposition universelle : L'histoire du travail dans le Palais des Arts libéraux; Le Palais des Arts Libéraux; Le terre-plein du Dôme; Laboratoire d'alchimie au XVI<sup>e</sup> siècle; La galerie Desaix; Les pavillons du Champ-de-Mars. — Monument élevé à la mémoire de J.-B. Dumas. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

#### Coffres-Forts Haffner aîné

La maison Haffner aîné, de Paris, vient d'obtenir une Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889, pour l'excellence de ses coffres-forts, la perfection et le soin apportés dans leur fabrication.

Dépôt à Saumur, chez M. Godet, place du Marché-Noir, 4.

#### GRANDE ENTREPRISE

DE

#### VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

#### LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux

« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEU

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 80 cent ;

Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 85 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

**L'ORIFLAMME** PÉTROLE BLANC  
Inflammable  
SANS ODEUR  
Produit une Lumière incomparable  
En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### LAMENTATION

Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire.  
(Office des Morts.)

Un ciel sombre a couvert la campagne flétrie,  
On dirait qu'éteignant le flambeau de la vie,  
La nature à la mort soumettant ses destins,  
Mêle son deuil immense au long deuil des humains.

Lorsqu'au temple voilé soupire en tristes gammes  
La cloche en sons plaintifs semblant pleurer des âmes,  
On entend du clergé les chants religieux ;  
Il s'avance suivi d'un cortège nombreux ;  
Le prêtre en répétant les paroles du psaume  
Béniit au champ des morts la parole de l'Écriture ;  
Du cercueil sous les pas l'écho sourd et profond  
A sa pieuse voix en gémissant répond.

Déjà parents, amis, sous des ombrages sombres,  
Au milieu des tombeaux errent comme des ombres ;  
Ils viennent à genoux adresser en ce lieu  
Au défunt une larme, une prière à Dieu.  
Chacun a reconnu la croix, la triste pierre  
Où tout ce qu'il aime n'est plus qu'une poussière ;

Il pose son bouquet qu'a tressé sa douleur,  
Bientôt chaque tombeau, chaque mort a sa fleur.

Là, d'un frère chéri la sœur infortunée

De son meilleur ami pleure la destinée ;

Là le vieillard tremblant fixe un pas incertain

A la place où peut-être il gitera demain,

Et voyant de son fils la tombe encore récente,

Il accuse la mort d'être pour lui trop lente.

Ici, sous les cyprès qui recouvrent un époux

Qu'à ses chastes amours ravit un sort jaloux,

Une veuve écartant le feuillage flexible

Réclame un cher trésor au cercueil insensible.

Près d'elle un jeune enfant, doux fruit de leur bonheur,

Sur la cendre d'un père ignorant son malheur,

Folâtre avec les fleurs d'une tombe chérie

Et joue avec la mort en naissant à la vie !

Ailleurs, c'est un enfant qui mourut au berceau

Et ne fit qu'un seul pas de la crèche au tombeau ;

C'est un ami qui pleure un ami de son âge,

Qui, sans lui, de la vie, a fini le voyage.

Sur la croix d'une amie un jeune homme en secret

A l'écart gémit seul ; il contemple à regret

Cette couronne, hélas ! qui déjà toute prête,

Au jour de leur hymen devait parer sa tête :

Et tout a disparu, vierge, bonheur, attraits,

La mort a tout frappé, tout détruit pour jamais !

Sous un if isolé dont les rameaux funèbres  
Couvrent une humble croix de paisibles ténèbres,  
Après un demi-siècle à son Dieu consacré,  
Git du lieu le pasteur saintement vénéré.  
Chaque jour il parlait de sagesse à l'enfance,  
Au riche de justice, au pauvre d'espérance ;  
Sa tendre charité gagnait avec douceur  
Des cœurs à la vertu, des âmes au Seigneur ;  
Prier, bénir était sa mission sur la terre,  
Il a passé cachant le bien qu'il a pu faire.

Ce que veut le Seigneur et ce qu'il fait est bien ;  
Quand il nous reprend tout, c'est qu'il ne nous doit rien ;  
Mais qu'il est dur, mon Dieu, de pleurer sur la cendre  
De ceux que l'on aime de l'amour le plus tendre !  
Mortels qui n'estimez que vos biens, vos trésors,  
Ah ! profitez au moins de la leçon des morts ;  
Songez que de nos jours le moment bien peu dure,  
Que nous avons assez des maux de la nature ;  
Que fortune, grandeur, tout finit par ci-git ;  
Et que de tous nos biens le seul qui ne périr  
Est celui qui du pauvre écartant le déboire,  
Fait après notre mort bénir notre mémoire.

LÉON D.

